

VEYRON, Michel. *Dictionnaire canadien des noms propres. S. 1*, Larousse Canada, 1989. 757 p.

Gaston Bernier

Volume 37, numéro 4, octobre–décembre 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028550ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028550ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (1991). Compte rendu de [VEYRON, Michel. *Dictionnaire canadien des noms propres. S. 1*, Larousse Canada, 1989. 757 p.] *Documentation et bibliothèques*, 37(4), 164–165. <https://doi.org/10.7202/1028550ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

lecteur cultivé. Tous ceux qui s'intéressent à la littérature québécoise le consulteront avec profit.

Claude Fournier

Bibliothèque nationale du Québec
Montréal

VEYRON, Michel. *Dictionnaire canadien des noms propres. S. 1., Larousse Canada, 1989. 757 p.*

Le *Dictionnaire canadien des noms propres* a été publié à la fin de 1989. Jusqu'à maintenant, on ne lui a pas accordé beaucoup d'attention et il ne semble pas connaître le succès de librairie attendu. Il est vrai que le volume compte de nombreuses lacunes et faiblesses et qu'il semble avoir été publié rapidement pour ne pas dire prématurément. Toutefois, dans sa forme actuelle, le dictionnaire rendra de nombreux services aux bibliothécaires et documentalistes.

Le dictionnaire de Michel Veyron contient, précise-t-on sur la couverture, « 3 500 noms de lieux, de personnes, d'événements et d'établissements qui ont marqué ou marquent encore la vie canadienne ». À vue de nez et après une évaluation sommaire, cette approximation paraît réaliste et serrer la réalité d'assez près. L'auteur consacre donc, en moyenne, un cinquième de page par article ou environ une demi-colonne (illustrations comprises). Cependant, la variation est immense d'un article à l'autre : l'article synthèse sur le Québec et celui sur le Canada couvrent 23 colonnes; à l'opposé, l'auteur ne consacre que deux lignes à l'architecte Carlos Ott.

La présentation du contenu du dictionnaire est par trop sommaire. Les éditeurs auraient eu intérêt à le détailler davantage. Le dictionnaire contient des articles qu'il est difficile de trouver aisément et rapidement ailleurs : ainsi les utilisateurs y verront des notices (sans doute entre 125 et 150) sur les tribus amérindiennes et sur les groupes ethniques (Dakotas, Hurons, Cris, etc.; Noirs, Cajuns; Écossais, etc.); ils y pourront dénicher également des articles (environ une centaine) sur des réalisations scientifiques (Anik, Canadarm, Sarsat, etc.), sur les religions et les communautés religieuses (70 articles environ) et sur

les organisations gouvernementales canadiennes et internationales (environ 150 entrées). Bref, la présentation de la nomenclature aurait dû être plus détaillée et plus précise.

Les articles du dictionnaire sont majoritairement des notices biographiques (40%) et des toponymes (également 40%). Les autres secteurs (syndicalisme, partis politiques, sociétés privées, événements historiques et domaines énumérés plus haut) se partagent le reste de l'ouvrage.

Le Québec et la réalité québécoise ne sont pas toujours bien représentés dans le dictionnaire. Il est vrai que l'auteur a choyé les Québécois en leur réservant 22% des notices biographiques. Côté noms de lieux, seulement 10% des entrées sont d'origine québécoise. Dans l'ensemble, on peut dire que le *Dictionnaire canadien* a un contenu aux deux cinquièmes québécois.

Le volume est abondamment illustré. Il contient des photos, des tableaux et des cartes. Les photos, au nombre de 300 environ, sont bien reproduites même si souvent leur présence, en l'absence de légende, n'est pas toujours évidente. Les tableaux (près de 300) sont bien identifiés par contre et contiennent des informations claires. En l'état, l'ouvrage de référence n'est pas parfait. Il présente plusieurs failles qu'on corrigera peut-être éventuellement.

L'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté. En tout cas, la pratique semble varier selon les circonstances. L'utilisateur constatera vite que l'ordre des entrées est fixé lettre par lettre. Cependant, il y a des exceptions (les noms commençant par Mac et Mc sont placés au début de la lettre M) et des flottements inexplicables. Voici une première séquence: Labrador; Labrador (courant du); Labrador (mer du); Labrador (frontière du); Labrador City. En voici une deuxième: Saint-Louis (lac); Saint-Louis (château). Et une dernière: Columbia (mont); Columbia (monts); Columbia (fleuve). On pourrait en identifier d'autres. Il est difficile de comprendre pourquoi l'article sur la frontière du Labrador suit celui sur la mer du Labrador ou que celui sur le lac Saint-Louis précède celui sur le château en l'absence d'explication de l'auteur ou des éditeurs.

La faiblesse des renvois constitue une deuxième lacune du dictionnaire. D'une part, la pratique est anarchique. Tantôt des renvois orientent des sigles vers leur signification en clair (AQPF: Association québécoise des professeurs de français); tantôt, au contraire, on propose le chemin inverse (Agence canadienne de développement international: ACDI). Mais il y a pis: les silences. Un lecteur voudrait-il retrouver la liste des lauréats du prix Albert-Tessier? Il devra, de lui-même, découvrir que la liste se trouve à la biographie Tessier (Albert), car aucune indication ne conduit de Prix Albert-Tessier ou Albert-Tessier (prix) à l'entrée idoine. Autre exemple: la notule consacrée au traité de Gand. On y identifie un accord et un traité subséquents pour lesquels on a rédigé des articles dans le dictionnaire. Or il n'y a pas de renvois. Deux articles sont consacrés l'un aux tours Martello et l'autre à l'ingénieur qui les a construits. Aucun renvoi ne les lie.

La faiblesse du réseau de renvois entre les articles est doublée de l'absence de liens clairs et directs entre les photos, surtout les séries regroupées ça et là à l'intérieur du dictionnaire (à la suite des pages 120, 248, 376, 504 et 632), et les articles qu'elles devraient illustrer. Rien dans la biographie de Jean-Paul Lemieux n'indique qu'on peut voir la reproduction de « Vent de mer » entre les pages 632 et 633; une sculpture de Jordi Bonet subit le même sort. De même, rien aux articles Anse aux Meadows, Percé, Mingan ne signale la présence de photos regroupées après la page 248. On pourrait presque dire que ces photos hors-texte sont posées là de manière tout à fait gratuite, pour des raisons esthétiques tout au plus. Elles ne peuvent illustrer, à moins d'un hasard, l'article souche. On pourrait reprocher également à l'éditeur de n'avoir pas été cohérent dans les légendes des photos insérées dans le texte. Tantôt, l'utilisation de caractères gras identifie l'article de départ (voir p. 36: Aquin; p. 17: Albani); tantôt rien n'indique que telle ou telle photo doit être liée à tel ou tel texte: ainsi, à la page 281, on trouve une photo de pirogue indienne et trois entrées (Habitants, Compagnies des; Haïda; Hailey, Arthur) et rien ne lie, au premier regard, la photo à un texte plutôt qu'à l'autre.

On peut adresser une troisième critique aux éditeurs: avoir négligé des personnes et diverses réalités du même ordre que celles qui y sont retenues. Le dictionnaire ne contient aucune donnée biographique de Claude Ryan, de Georges-Émile Lapalme, d'Antoine Panet ou de Jacques Cartier. Et pourtant, on y trouve les notices biographiques de Jacques Parizeau, de Pierre Laporte, de Champlain et de Maisonneuve. La nomenclature ne contient pas la revue *Maintenant* et pourtant *Cité libre* et *Parti pris* s'y trouvent. On consacre un article à la *Gazette de Québec* mais pas une seule ligne à l'*Action catholique* ni au *Temps*. Le dictionnaire ignore l'existence du rapport Tremblay alors qu'on signale celle du rapport Parent; il ignore la Commission Rowell-Sirois alors que plus d'une demi-colonne est consacrée à la Commission Laurendeau-Dunton. On pourrait allonger la liste. Un tel exercice est chose facile mais la grande faiblesse du dictionnaire ne réside pas dans ces écarts de traitement. Il serait plutôt dans le flou des pratiques qui doivent avoir inspiré la constitution de l'ouvrage et dans l'absence présumée de critères de choix.

En dépit des failles relevées, le dictionnaire a l'insigne mérite d'exister. Il rendra de nombreux services et il dépannera plus d'une personne à la recherche d'éléments biographiques, d'aperçus chiffrés sur les réalités québécoise et canadienne, de données historiques, de détails sommaires sur des sociétés privées ou même des sociétés d'État. Tel qu'il est, avec ses faiblesses, il a sa place sur les rayons des bibliothèques à côté d'un classique, le *Grand Robert des noms propres*, à côté des dictionnaires biographiques, géographiques et même historiques.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale Québec

LAMONDE, Yvan. *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal 1845-1871*. Montréal, Boréal, 1990. 177 p.

Depuis un siècle et demi, le nom de l'Institut canadien de Montréal

résonne dans notre historiographie comme un cri de guerre. On l'associe à la lutte contre l'intolérance, le fanatisme religieux et le dogmatisme catholique du XIX^e siècle. Les étudiants demeurent toujours fascinés par les débats hauts en couleurs autour de la Bibliothèque de l'Institut et par les épisodes graveleux de l'Affaire Guibord.

L'essai d'Yvan Lamonde nous invite à une découverte moins mythique de l'Institut. *Gens de parole* est à la fois une analyse et une synthèse qui nous présente l'Institut dans la réalité culturelle et urbaine de Montréal au XIX^e siècle. L'Institut canadien, c'est d'abord un lieu d'échanges et de réflexions. De 1845 à 1871, on y a présenté 128 conférences, 68 essais, 213 débats et discussions. À son apogée en 1870, l'Institut comptait près de 800 membres.

L'auteur fait ressortir le contexte social qui a favorisé l'expansion de cette association. L'Institut est un phénomène de génération, il est porté par des jeunes gens marqués par l'échec des insurrections de 1837-1838 et qui souhaitent un salut national dans une vigoureuse activité intellectuelle. L'Institut amorce ainsi un débat de société qui sera rapidement un reflet des idéologies de l'époque. La politique elle-même ne restera pas longtemps à la porte de l'Institut.

Ces années 1840 et 1850 se prêtaient bien à l'émergence d'un tel forum. On connaissait ici le succès des associations en Europe et aux États-Unis, l'alphabétisation gagnait de plus en plus de terrain et la presse s'imposait comme le grand moyen de communication sociale. Le journal à son tour faisait écho aux « lectures publiques » — entendez conférences — qui connaissaient une très grande popularité. L'auteur nous décrit rapidement ce terrain fertile qui explique la floraison de l'Institut.

Mais Lamonde s'attarde surtout aux conférences et aux conférenciers, discoureurs et essayistes comme Joseph Doutre, Arthur Buies, Louis-Antoine Dessaulles et tous ceux qui firent les belles soirées de l'Institut. C'est par eux que l'on comprend mieux comment le groupe de la rue Notre-Dame reflète le développement de Montréal au chapitre de sa diversité sociale et intellectuelle. L'ouvrage

nous fournit plusieurs tableaux statistiques sur ces conférences ainsi que la liste complète des titres, dates, noms des conférenciers et références lorsque le texte en a été publié. La quantité et la variété des sujets ont de quoi étonner; on discute entre autres de la Guerre de sécession, de la peine de mort, de la situation des femmes, de la littérature, de l'histoire et des révolutions.

Gens de parole enrichit et complète nos connaissances sur l'Institut canadien de Montréal et son époque. On ne survole plus les idéologies, on comprend mieux les idées et on entend plus clairement ce qu'avaient à dire ces gens-là. C'est un livre agréable et facile à consulter; seule la bibliographie aurait mérité une présentation plus aérée.

Gilles Gallichan

Bibliothèque de l'Assemblée nationale Québec

GALLOUÉDEC-GÉNUYS, Françoise. *Une société sans papier*. Paris, La Documentation française, 1990. 254 p.

La Documentation française n'est pas un éditeur comme les autres. Rattachée au Secrétariat général du gouvernement français, cette maison se trouve bien placée pour faire la publication des grands rapports d'ensemble que l'Administration requiert parfois des chercheurs de toutes disciplines sur des sujets divers.

Plusieurs de ces travaux ont la technologie pour sujet. Certains ont même connu la renommée. On se souviendra en effet du célèbre rapport de Simon Nora et d'Alain Minc, *L'informatisation de la société* (1978), ou du *Rapport Tricot (Informatique et libertés)*, 1975) qui ouvrit la voie à l'adoption de la *Loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés*.

Dans un ouvrage récent, *Une société sans papier*, c'est de preuve dont il s'agit cette fois, et le texte principal est signé par madame Françoise Gallouédec-Génuys laquelle n'est pas une nouvelle venue en matière d'informatique et de technologie. Elle avait antérieurement (1980) publié, conjointement avec Philippe Lemoyne, *Les enjeux culturels de l'informatique* chez